

COMITÉ DE VIGILANCE POUR LE MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ de LURE et de LUXEUIL
Association régie par loi du 1^{er} Juillet 1901 - SIRET 503 578 213

MEMBRE DE :
LA COORDINATION NATIONALE DES COMITÉS DE DÉFENSE DES HÔPITAUX ET MATERNITÉS DE PROXIMITÉ
LA CONVERGENCE NATIONALE DES COLLECTIFS DE DÉFENSE ET DÉVELOPPEMENT DES SERVICES PUBLICS

Siège social : Hôtel de Ville – 02 rue de la Font - 70200 LURE
Local et adresse postale : 1 rue Jean Moulin- 70200 LURE – 09.67.04.55.15 – comvig70@gmail.com
(Permanence : Lundi, Jeudi et Vendredi de 13h30 à 17 h et Mardi et Mercredi de 9h à 12h30)

Compte rendu du Conseil d'Administration du 22 janvier 2016

ADNET Daniel	excusé
ANTONY Michel	présent
BEN HAJJOU Nadia	excusé
CHAUVEZ Benoît	présent
DARTEVELLE Bernard	présent
DENEUX Gérard	excusé
HEYMES René	présent
LAMBOLEY Rémy	présent
LAMBOLEY Alain	présent
KABONGO Cécile	excusé
MATHIOLY Lucienne	présent
METTETAL Denis	excusé
MEUNIER Raymond	présent
MUNIER Jean-Paul	excusé
RAMDANI Mohamed	excusé
REYEN Bernadette	présent
SIMONIN Antoine	excusé
TOURNADRE Patrick	présent
VERNERIE Jean	présent
ZOUGGARI Hamid	présent

Représentants Ville de Lure :

Stéphane FRECHARD = excusé
Jérôme LAROCHE = présent

1/ DOSSIER MAISON D'ARRÊT

Le dossier avance et l'espoir de voir le projet de création d'une structure pénitentiaire de 300 places à Lure même se confirme. Les travaux pourraient débuter en 2018.

Le CV a été deux fois cité dans le dossier technique de présentation au Ministère, dossier de bonne facture.

2/ MISSION LOCALE :

Ainsi que cela avait été dit au précédent CA le problème de locaux à Luxeuil demeure, sinon on aura là bas du mal de tenir la formation Garantie jeunes, alors que cela se passe très bien sur Lure : l'offre de location privée faite pour de nouveaux locaux qui permettraient un accueil convenable des jeunes est trop élevée. Par contre le bail contiendrait une clause de rupture.

Le problème ne se pose pas pour Lure (coût très abordable) et Champagny (gratuité) : ces deux municipalités solidaires sur le plan social sont à féliciter. Une rencontre est prévue avec Maire de Luxeuil et Président de la CCPLux, notre représentant et vice-président de la MILO y assistera.

3/ LE PAYS DES VOSGES SAÔNOISES

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, le pays des Vosges Saônoises et le centre de formation universitaire organise une journée de découverte et de sensibilisation à destination des jeunes professionnels de santé.

En 2016 la journée aura lieu le 7 avril. Le Comité de Vigilance interviendra sur deux thématiques :

- Comparatif Centre de Santé / maison de Santé
- Les urgences en haute Saône

On trouvera en annexe deux documents du CV, celui sur les Centres-Maisons de Santé devient un document national (site et diffusion aux comités), et celui sur les Urgences est lui aussi disponible sur le site national, mais dans la partie Lure-Luxeuil

4/ LA POSTE

le Comité est intervenu dernièrement pour déplorer une certaine dégradation du service courrier de la Poste à Lure et dans le secteur (qui couvre les vallées de Mélisey et de Champagny). Un communiqué a été diffusé (voir en annexe) et il reçoit un accueil favorable de la part d'agents et de syndicats de la Poste.

Le risque de regroupements dans certains secteurs (Luxeuil notamment : menace sur le tri, sur des agences postales...) fait craindre la réduction des services postaux au détriment des usagers.

Lors de notre AG du 4 mars nous solliciterons les syndicats pour avoir avec eux un débat sur ces questions et un temps de parole leur sera accordé.

5/ LIGNE SNCF PARIS – BELFORT

Le samedi 30 janvier une délégation du Comité de Vigilance participera à l'AG de l'Association de défense de la Ligne 4 à Chalindrey.

Délégation : Michel, Bernadette, Benoit et Patrick (sous réserve) et sans doute Dominique Chagnot

Départ de Lure au local à 11 h 30 et arrêt casse croûte à Vesoul.

Des usagers nous sollicitent pour les problèmes d'accueils en gare, la dégradation de certaines gares (squats sur Lure), le manque d'AR sur Paris, et surtout la difficulté de privilégier notre ligne 4 Paris-Bâle.

6/ CENTRE DE SANTÉ À LURE

L'ouverture d'un Centre de Santé prévue début janvier n'a pas eu lieu. Il est quasi impossible de savoir quand et si elle se fera. Il y a urgence car les médecins pressentis pourraient se désister.

Le Comité a une fois de plus sollicité une rencontre sur ce sujet avec les responsables politiques de la CCPL. Toutes les mairies la composant ont reçu la demande, et déjà tous les conseillers lurons également.

7/ RÉGION BOURGOGNE – FRANCHE COMTÉ

Au nom de la Coordination Nationale Michel va solliciter la Région

1- pour une rencontre sur nos positions sur l'aménagement du territoire et pour l'accès égalitaire à une santé de qualité

2- pour éventuellement obtenir une aide pour encore mieux pérenniser le poste de secrétaire de la CN.

8/ PRÉPARATION AG DU COMITÉ

AG prévue le 4 mars 2016 à 18h Salle 4 espace du Sapeur

Chaque adhérent recevra une invitation, un bulletin d'adhésion 2016, une inscription pour le repas convivial

LES MEMBRES ACTUELS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DOIVENT FAIRE SAVOIR S'ILS SE REPRESENTENT OU S'ILS SE RETIRENT.

9/ DATES À RETENIR

- Prochaines rencontres nationales centrées sur le financement de la Santé et sur les regroupements imposés par loi Touraine à Moûtiers les 20-22 mai 2016

- Rencontre nationale des Assises des Services publics, avec Convergence, sans doute mi novembre

Cela nous laisse le temps d'organiser une rencontre débat sur ce thème des Services publics, pourquoi pas ailleurs qu'à Lure : Mélisey, Ronchamp Champagne, Corre-Montcourt ?...

La Prochaine Séance De Conseil d'Administration aura lieu le vendredi 19 février à 18 heures.

Le secrétaire

P.Tournadre

ANNEXES

COMPARATIF	
MAISON DE SANTÉ	CENTRE DE SANTÉ
Points communs ou proches	
Structure sanitaire pluri-professionnelle regroupée et coordonnée	Structure sanitaire pluri-professionnelle regroupée et coordonnée
Attractivité plus grande pour les professionnels	Attractivité plus grande pour les professionnels
Mutualisations : gestion, administration, secrétariat, matériels... communs	Mutualisation : gestion, administration, secrétariat, matériels... communs
Projet professionnel et projet de Soins pour la structure	Projet professionnel et projet de Soins pour la structure
Différences principales	
Encouragement ministériel et régional fort et encore trop souvent exclusif.	Encouragement ministériel et régional encore faible mais bonne évolution récente : c'est un des axes avancés contre la désertification, et accord récent été 2015.
Structure privée (libérale) à but lucratif individuel Profit individuel.	Structure essentiellement publique sans but lucratif : associative, mutuelle, communale ou intercommunale Pas de profit individuel.
→ Faible justification à obtenir des fonds publics et des aides publiques	→ Forte justification à obtenir des fonds publics et des aides publiques
Tiers payant possible (imposé en 2017 ?)	Tiers payant obligatoire
Dépassement d'honoraires possibles	Dépassements d'honoraires interdits
→ accès aux soins risquant d'être limités	→ accès aux soins largement ouverts (comme pour l'hôpital)
LIBÉRAL : Emplois libéraux privés	SALARIAT : Emplois salariés
→ paiement à l'acte	→ paiement à l'acte mais quelques cas de forfait, ce qui permet de dégager le médecin de la nécessité de voir beaucoup de patients.
→ Droits sociaux moindres	→ Droits sociaux complets pour les salariés, congés, mutuelles...
→ Source en réduction : crise des vocations = 8/10% des médecins en formation veulent être généralistes privés.	→ Source potentiellement forte = les ² / ₃ des médecins en formation préfèrent le salariat.
Droit et participation des usagers possibles mais rares	Droit des usagers respectés et souvent représentation : Conseil

	d'administration, Comité(s) d'usagers associé (s)
→ démocratie sanitaire possible mais rare	→ démocratie sanitaire renforcée
→ moindre connaissance du terrain et des besoins	→ connaissance du terrain et des besoins favorisée
→ les patients et leurs familles se sentent peu impliqués et concernés.	→ les patients et leurs familles se sentent plus impliqués et concernés, d'autant que c'est une déclinaison importante de leurs impôts.

ATTENTION : tout n'est évidemment pas systématique et toute structure sanitaire regroupée est déjà un progrès.

- la qualité des professionnels est généralement bonne dans les deux structures, personne ne remet en cause leur intégrité et professionnalisme.
- l'implication des professionnels n'est pas directement liée à la forme du regroupement.
- il y a quelques maisons de santé qui font comme les centres : participation des usagers, protocole de santé les prenant mieux en compte...
- il y a de bonnes maisons de santé et il y a de mauvais centres de santé

Mais le bon sens (tenir compte des évolutions des demandes des jeunes en formation), la primauté et la cohérence du choix public, l'exigence d'un accès aux soins pour toutes et tous au moindre coût et impliquant le plus les patients font pencher nettement en faveur du centre de santé par rapport aux maisons et cabinets de groupes.

Pour la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité

<http://www.coordination-nationale.org/>

et le Comité de Vigilance pour le maintien des services publics de proximité de la région de Lure-Luxeuil (70),

Michel ANTONY (michel.antony@wanadoo.fr) le 28/01/2016

Autour des URGENCES en HAUTE SAÔNE et les territoires limitrophes

Médecins de garde : 39 66

Numéro régional SAMU : 15 - 24h/24h : ARM - Assistants de Régulation Médicale

→ AMU - Aide Médicale d'Urgence 24/24 PDSA - Permanence Des Soins Ambulatoires (jour)

+ Police : 17

+ Pompiers : 18 Centres du SDIS - Service Départemental d'Incendie et de Secours = bon maillage territorial et nombreux volontaires (Cf. figure 1)

+ Ambulances privées, dont service de garde nuit et week-end.

→ Médecins généralistes, Médecins agréments SAMU, Infirmiers...

SMUR de journée : LUXEUIL-LES-BAINS (9h-19h) (pour SMUR et urgences Cf. figure 2)

SMUR 24/24 : BELFORT, LURE, MONTBÉLIARD, VESOUL, BESANÇON...

SMUR Pédiatrique : BESANÇON

Centre de Besançon : **CHU** et 2 **Hélicoptères** : Dragon 25 et HéliSMUR.

URGENCES : VESOUL, GRAY, BELFORT-MONTBÉLIARD (fusion de Sévenans en cours)

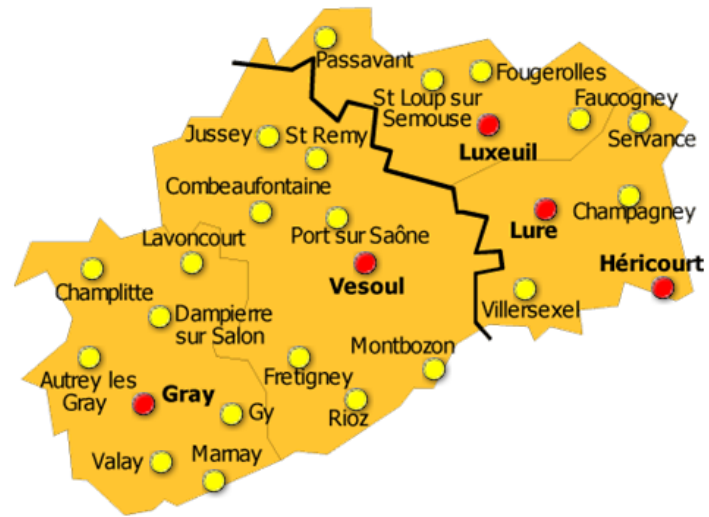
CASNP- CENTRE d'ACCUEIL DE SOINS NON PROGRAMMÉS : LURE, LUXEUIL

CORONAROGRAPHIE et ANGIOPLASTIE : BESANCON et BELFORT

RADIOLOGIE : scanner (Vesoul, Belfort, Montbéliard, Besançon), IRM (Vesoul, Belfort, Montbéliard, Besançon)

PÉDIATRIE : Vesoul, Belfort, Montbéliard, Besançon.

Proximité : **URGENCES et SMUR - REMIREMONT** (Vosges) et **LANGRES** (Haute Marne).



Légende

- Centre d'interventions principal
- Centre d'interventions

Figure 1. SDIS 2015

<http://www.sdis70.fr/presentation/carte-des-centres.htm>

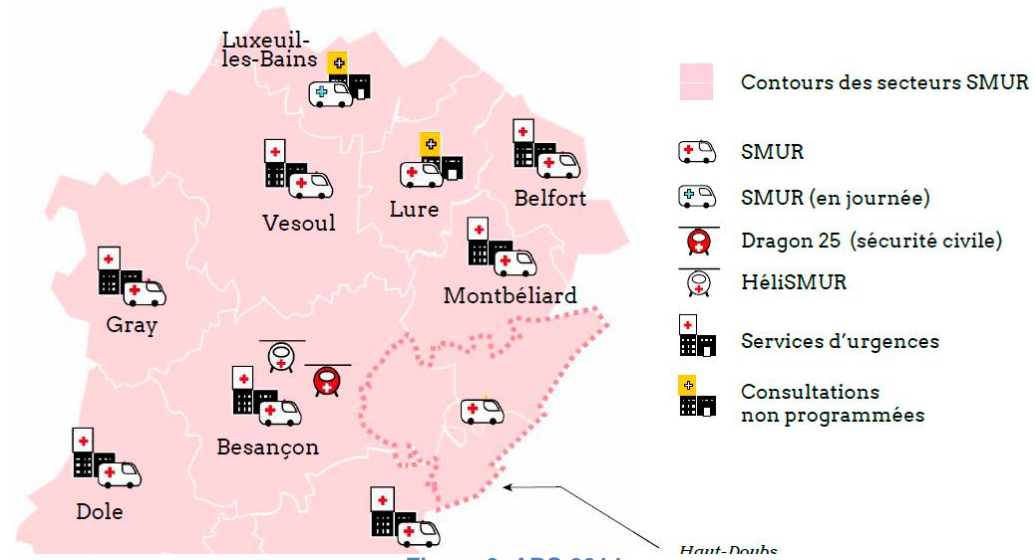
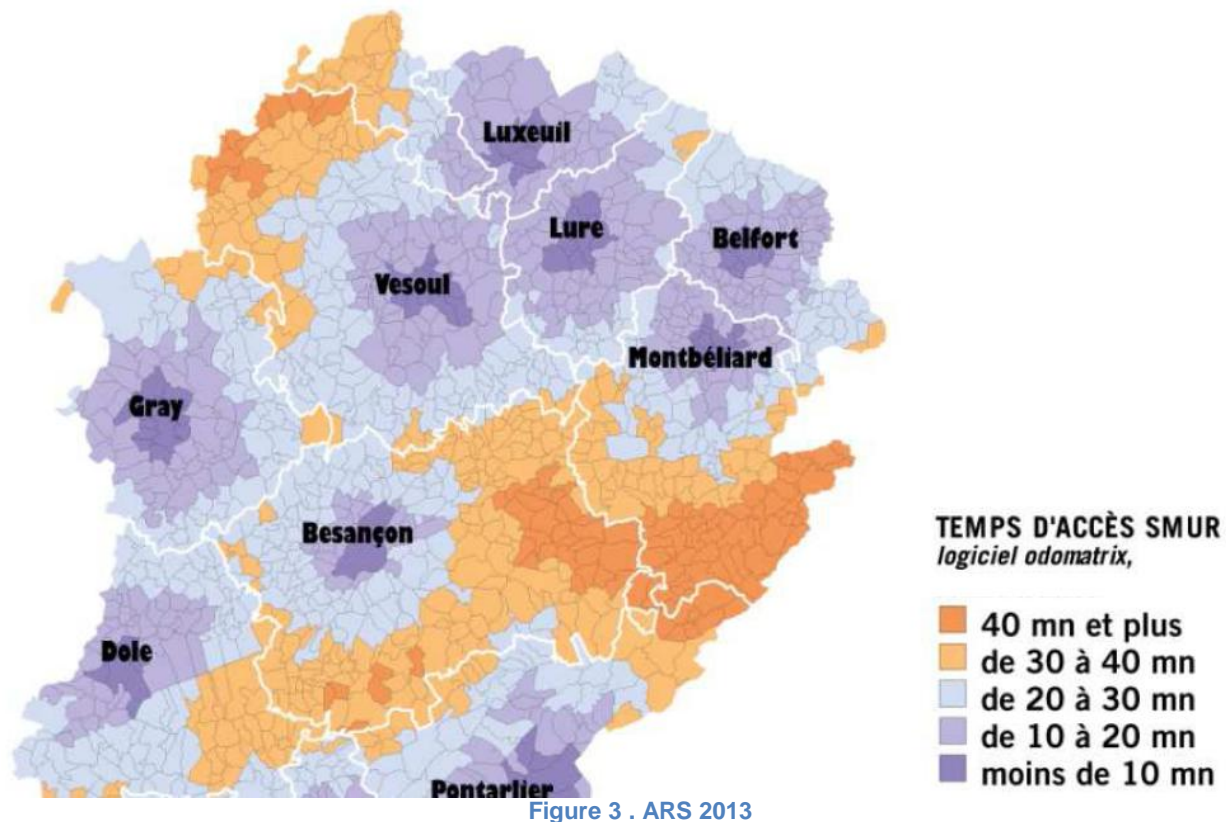


Figure 2. ARS 2014

<http://www.arsfranchecomte-rapportactivite.fr/pdf/regionalisation-1-carteUrgences.pdf>



http://www.ars.franche-comte.sante.fr/fileadmin/FRANCHE-COMTE/ARS_Internet/Presse/DP_DebatsPublicsUrgences_oct2013vers4.pdf

Pour le Comité et pour la Coordination nationale, nous souhaitons

- de vraies URGENCES et non pas des CASNP, donc avec des urgentistes et 24/24
- des SMUR maintenus dans tous les sites et à créer où il en manque (zones oranges de la carte)
- de vrais SHTP - Sites Territoriaux Hospitaliers de Proximité, avec les services essentiels à maintenir et à rouvrir partout où il le faut.

Contact Comité Vigilance Michel ANTONY : michel.antony@wanadoo.fr - 28/01/2016

Défense et amélioration du service public postal.

Pour le **Comité de Vigilance** La Poste malgré ses évolutions capitalistiques reste **un service public et universel absolument indispensable pour renforcer un aménagement du territoire, égalitaire et solidaire**, pour lequel nous sommes mobilisés dans la région sous-vosgienne et ailleurs depuis plus de 35 ans. Le postier est emblématique de ces personnes populaires et essentielles pour maintenir les liens sociaux et humains que nous promouvons.

Mais comme tout service public, il faut se mobiliser pour le défendre partout, et pour l'améliorer toujours, **en faisant converger personnels, usagers et élus locaux.**

Dans le secteur sous vosgien, nous avons eu ces deux dernières années des remarques (assez nombreuses et en hausse) sur la baisse de qualité de l'acheminement du courrier, des journaux ou des colis et sur les tournées tardives ou parfois non faites, notamment à Lure (3 ou 4 reprises), à Champagny et Ronchamp, à Magny Vernois (plusieurs fois) et Amblans (plusieurs fois)... Les mécontentements proviennent autant des usagers que de nos amis facteurs et factrices qui n'acceptent pas la dégradation de leur travail et des services qu'ils offrent, et qui sont mécontents de la gestion des tournées et de l'existence des «*tournées à découvert*» (non faites) qu'ils jugent eux-mêmes inacceptables.

Nous sommes donc intervenus une nouvelle fois (c'est la 4^e ou 5^e intervention en ce sens du Comité) auprès des services compétents, en rappelant que **nous sommes des usagers avant tout et non des clients**. Nous le faisons toujours en respectant les personnels, en reconnaissant l'augmentation de leurs difficultés (nouveaux matériels à gérer, tournées plus longues, réception des courriers à distribuer plus tardive avec des centres généraux de plus en plus éloignés - bientôt Dijon à la place de Besançon, tris manuels plus amples et plus délicats à faire car couvrant des aires géographiques plus étendues...) et en refusant de provoquer par nos démarches des sanctions administratives ou autres.

Nous avons été reçus ce **lundi 18 janvier 2016** à Lure par la responsable concernée pour les territoires de Lure et les vallées de Mélisey et de Champagny. L'accueil a été franc et ouvert, et tous les cas soulevés ont été abordés, ce dont nous nous félicitons. La responsable reconnaît des erreurs, ne cherche pas à nier les problèmes et admet avoir parfois des problèmes de remplacements, même si le nombre de remplaçants reste pour ce service plutôt correct. Elle avoue aussi une méconnaissance partielle des mécontentements, et souhaite avoir plus de remarques et de rencontres avec les personnes concernées. Dont acte. Ainsi la non distribution dans le secteur d'Amblans le vendredi 15 janvier qui nous a été signalée par 4 sources différentes n'avait fait apparemment l'objet d'aucune réclamation.

Ami-e-s et sympathisant-e-s du Comité de Vigilance, **faites nous remonter vos analyses et revendications et n'hésitez pas si besoin à remplir des fiches de réclamation** (sur www.laposte.fr) ou à appeler le 3631 en nous faisant parvenir un double (où en nous avertissant de votre démarche).

Dans le même temps nous appelons nos **amis syndicalistes ou autres du secteur postal à nous faire remonter leurs problèmes et leurs remarques** sur le fonctionnement du service et leurs conditions de travail.

Un service public digne de ce nom se fait en prenant en compte tout autant les besoins des personnels que ceux des usagers, avec la prise en compte d'un nécessaire aménagement harmonieux de nos territoires.

Lure le 19/01/2016